Boire une eau saine

Le point d'eau :

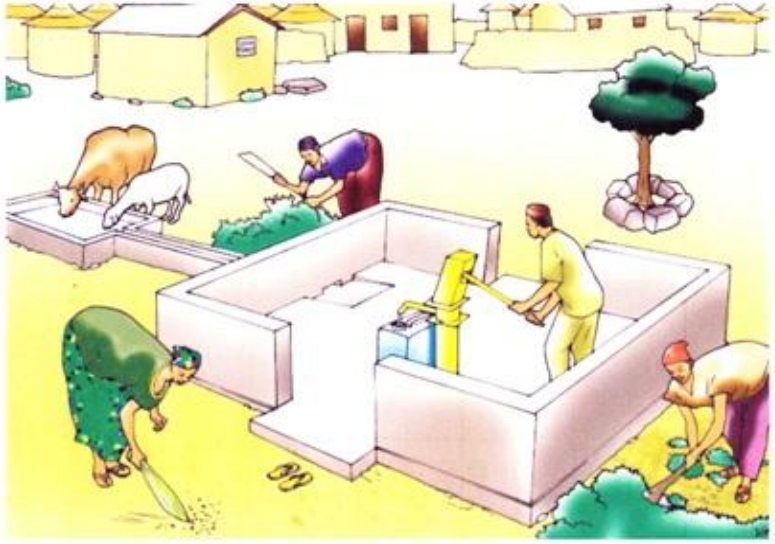

- L'eau pour boire doit provenir d'un forage, robinet, ou d'un puits moderne protégé par un couvercle. Ne pas boire l'eau d'un puits ouvert, ni d'un fleuve ou marigot, ni d'une mare.
- Maintenir les animaux, les ordures, les saletés, et les latrines éloignés du point d'eau. L'eau ne doit pas stagner par terre autour du point d'eau : elle doit être évacuée vers un puisard.
- Nettoyer le point d'eau et les alentours au moins une fois par semaine.

Image tirée de : **L'Hygiène à l'école : pratiques essentielles à promouvoir.** Unicef, Mali, 2013
http://www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?d=4859